

**Veille de l'Observatoire**  
Numéro 47 (décembre 2008)

**La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, paragouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.**

**L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.**

**La veille est aussi disponible sur notre site Internet:**  
<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

**Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec [criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca)**

**DANS CE NUMÉRO:**

1. L'égalité sociale au Canada
2. Une étude du Conseil national du bien-être social
3. Pour mieux protéger les travailleuses domestiques
4. Ontario : réduire la pauvreté chez les enfants
5. Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Protocole facultatif au Pacte international relatif aux Droits économiques, sociaux et culturels
6. La première étude sur l'esclavage historique et contemporain
7. Les situations prolongées de refuge
8. Le progrès des femmes à travers le monde
9. Migration et développement
10. Renforcer l'intégration des immigrants aux États-Unis
11. Le traitement des migrants dans les centres de détention français
12. Grande Bretagne: la détermination du statut de réfugié et les contrôles aux frontières
13. Crimes haineux et discriminations contre les Arabo-américains
14. États-Unis: l'équité dans le logement
15. États-Unis: « race » et élections présidentielles

# GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

## À OTTAWA...

### 1. L'égalité sociale au Canada

La **Commission canadienne des droits de la personne** a mis en ligne sa soumission au **Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies** ([http://www.chrc-ccdp.ca/legislation\\_policies/othersubmission\\_autrememoire/socialequality\\_egalitesociale-fr.asp](http://www.chrc-ccdp.ca/legislation_policies/othersubmission_autrememoire/socialequality_egalitesociale-fr.asp)) dans le cadre de l'examen périodique universel (EPU) des obligations du Canada en matière de droits de la personne (septembre 2008). La Commission estime que : « Le Canada peut s'enorgueillir des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de ses obligations internationales sur les droits de la personne, mais la marche à gravir est encore haute avant qu'il ne puisse dire qu'il a véritablement atteint dans les faits l'idéal d'égalité exprimé dans ces obligations, compte tenu des inégalités sociales qui persistent au sein de la société canadienne».

### 2. Une étude du Conseil national du bien-être social

Selon le rapport *Revenus de bien-être social, 2006 et 2007* (<http://www.ncwcnbes.net/fr/research/welfare-bienetre.html>) du **Conseil national du bien-être social**, la détérioration de la conjoncture économique exige une intervention pancanadienne. L'étude traite de la situation des Canadiens et Canadiennes vivant de l'aide sociale dans chaque province et territoire. Elle a permis de constater que, pour un parent seul avec un enfant d'âge préscolaire au Québec, le revenu d'aide sociale en 2007 a atteint 100 p. cent du seuil établi par la mesure du panier de consommation (MPC), une mesure de la pauvreté fondée sur les coûts associés à la satisfaction des besoins de base dans différentes régions du Canada.

## À QUÉBEC...

### 3. Pour mieux protéger les travailleuses domestiques

Un avis de la **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)** (<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/communiques/index.asp?noeud1=1&noeud2=2&cle=0>) recommande au gouvernement du Québec de modifier la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* pour que les travailleurs domestiques et les gardiennes (des immigrantes en grande majorité) puissent profiter des mêmes bénéfices que tous les autres travailleurs. Cet avis fait suite à une demande formulée par différents organismes et associations qui souhaitaient que la Commission se prononce sur cette question.

## AILLEURS AU CANADA...

### 4. Ontario : réduire la pauvreté chez les enfants

*La Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté* ([http://www.growingstronger.ca/french/poverty\\_report\\_access.asp](http://www.growingstronger.ca/french/poverty_report_access.asp)) devrait permettre de réduire le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté de 25 pour cent d'ici cinq ans - soustrayant 90 000 enfants à la pauvreté - en augmentant les prestations versées aux familles à faible revenu et en

améliorant l'éducation financée par les deniers. Il est précisé dans ce document que même si une démarche globale a été adoptée, la pauvreté doit être abordée en tenant compte du fait que « Les femmes, les communautés victimes de racisme, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées et la population autochtone, entre autres, sont davantage frappés par la pauvreté et souvent pour des raisons complexes » et que « Les besoins particuliers de ces groupes exigent des solutions adaptées ».

## DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

### 5. Anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

À l'occasion du 60e anniversaire de la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, l'Assemblée générale de l'ONU a tenu une réunion plénière commémorative (<http://www.un.org/french/events/humanrights/2008/ga.shtml>) au cours de laquelle deux tables rondes ont été organisées : Table ronde I sur le thème « Soixante ans après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme : Enseignements tirés de l'expérience » et Table ronde II sur le thème « L'application intégrale de la Déclaration universelle des droits de l'homme : Défis pour demain et moyens d'aller de l'avant » ([Retransmission vidéo \[EN - RealPlayer - 4h 12\]](#)). Une brève déclaration réaffirmant la *Déclaration universelle des droits de l'homme* et l'attachement à sa mise en oeuvre intégrale a été adoptée par consensus lors de cette réunion.

L'Assemblée générale des **Nations unies** a adopté lors de la *Journée internationale des droits de l'homme*, le *Protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)* (<http://www.opicescr-coalition.org/OptionalProtocol.pdf.pdf>) qui prévoit la mise en place d'une nouvelle procédure qui permettra aux particuliers de présenter des plaintes concernant la violation de leurs droits économiques, sociaux et culturels à un organe spécial de surveillance. Une procédure similaire, visant les droits civils et politiques, est déjà en place. Ce Protocole facultatif n'entrera pas en vigueur avant que 10 États ne l'aient ratifié. De plus, les victimes de violations des DESC ne pourront utiliser la nouvelle procédure que si leur État a ratifié le Protocole facultatif.

### 6. La première étude sur l'esclavage historique et contemporain

L'**UNESCO** a publié en ligne une étude intitulée *Unfinished Business* (Une affaire non classée) [http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL\\_ID=38451&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/culture/en/ev.php-URL_ID=38451&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), commandée par le projet de l'**UNESCO** *La route de l'esclavage* et confiée à Joel Quirk de l'*Institut Wilberforce* pour l'étude de l'esclavage et de l'émancipation (WISE, Royaume Uni). Cette première analyse comparative sur les systèmes d'esclavage historique et les formes modernes de servitude humaine (trafic humain, servitude sexuelle, travail des enfants ou la perpétuation des systèmes historiques d'esclavage) arrive à la conclusion que si l'esclavage a officiellement été aboli partout dans le monde, il reste néanmoins « une composante largement répandue et profondément enracinée de la vie contemporaine ». Elle présente une série de stratégies générales et de recommandations destinées à répondre aux problèmes contemporains de l'esclavage articulées autour de quatre axes d'actions : l'éducation ; l'information et la prise de

conscience ; la nécessité de poursuivre la réforme légale et de l'appliquer efficacement ; la libération, la réhabilitation et la restitution.

#### 7. Les situations prolongées de refuge

Lors du second *Dialogue du Haut Commissaire sur la Protection et les situations de réfugiés prolongées* (<http://www.unhcr.org/news/NEWS/49414a142.html>) (cinq ans et plus), les participants ont souligné le caractère unique de chacune des situations examinées et la nécessité de recourir à une combinaison de différentes approches telles que le rapatriement, l'intégration dans les pays de premier asile ou le ré-établissement dans un tiers pays.

#### 8. Le progrès des femmes à travers le monde

Le **Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)** a publié *Le progrès des femmes à travers le monde 2008/2009 : Qui est responsable envers les femmes ? Genre et redevabilité* (<http://www.unifem.org/progress/2008/publication.html>). Cette étude démontre que la pleine participation aux processus décisionnels publics à tous les niveaux et la possibilité de demander des redditions de comptes aux responsables lorsque leurs droits sont violés ou leurs besoins ignorés, sont nécessaires pour que l'égalité des sexes devienne une réalité effective et que les droits de femmes se traduisent en de réelles améliorations dans leur existence. L'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement en dépend.

#### 9. Migration et développement

Les présentations faites lors d'une rencontre d'experts organisée conjointement par le **Social Science Research Council (SSRC)**, l'**International Organization for Migration (IOM)**, l'**Economic and Social Research Council** et le **Centre on Migration Policy and Society (COMPAS)**. Intitulé *Migration and Development Within and Across Borders: Research and Policy Perspectives on Internal and International Migration* ([http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published\\_docs/books/SSRC.pdf](http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/books/SSRC.pdf)), cet ouvrage fait le lien entre migration interne et migration internationale dans les régions de départ et d'arrivée selon différents niveaux d'organisation sociale et permet un examen de différentes méthodes d'analyse, en lien avec les politiques.

### **AILLEURS DANS LE MONDE...**

#### 10. Renforcer l'intégration des immigrants aux États-Unis

Le 18 décembre 2008, le **Task Force on New Americans** du **U.S. department of Homeland Security** a remis au président Bush son rapport intitulé *Building an Americanization Movement for the Twenty-first Century* (<http://www.uscis.gov/files/nativedocuments/M-708.pdf>). Ce rapport réaffirme les deux fondements de l'intégration aux États-Unis : les Américains sont unis par une identité qui respecte la diversité mais est définie par les principes fondamentaux de la démocratie américaine, une histoire partagée et l'anglais comme langue commune; la citoyenneté englobe la naturalisation mais aussi l'assimilation. Le groupe de travail souligne également que l'immigration est une responsabilité fédérale mais que l'intégration se passe dans les communautés. Il lance un appel pour un mouvement coordonné d'américanisation qui mobiliserait tous les secteurs de la société.

## ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES...

### INTERNATIONALES...

#### 11. Le traitement des migrants dans les centres de détention français

Un avis d'**Amnistie internationale**, *Migration-Related Detention. A Global Concern* ([http://www.amnesty-eu.org/static/documents/2008/MigrationRelatedDetention\\_eng.pdf](http://www.amnesty-eu.org/static/documents/2008/MigrationRelatedDetention_eng.pdf)), se penche particulièrement sur le (mauvais) traitement des migrants dans les centres de détention de la France, notamment à Mayotte. L'organisme demande aux États-membres de l'Union européenne de « respecter les droits des migrants, indépendamment de leur statut, de leur nationalité ou de leur lieu de détention ». Il demande aussi à ces États de ne recourir à la détention qu'en dernier recours et ce, toujours dans des conditions humaines.

#### 12. Grande Bretagne: la détermination du statut de réfugié et les contrôles aux frontières

Un rapport du **Center for Social Justice**, *Asylum Matters: Restoring trust in the UK Asylum system* (<http://www.centreforsocialjustice.org.uk/default.asp?pageRef=300>) montre que le système en place force les revendicateurs auxquels le statut de réfugié a été refusé, à choisir entre le dénuement et le monde de la prostitution et du travail au noir. Le rapport propose d'importantes modifications au système en place afin d'accélérer le processus, de s'assurer que ceux qui sont acceptés puissent s'intégrer rapidement tandis que ceux dont la demande aurait été refusée, soient renvoyés, de gré ou de force, dans un délai de six mois (plutôt que 13 mois comme c'est le cas actuellement). Ces derniers seraient encore éligibles à l'aide gouvernementale dans l'intervalle.

D'autre part, un rapport du **Refugee Council** intitulé *Remote Controls: How UK Border Controls Are Endangering the Lives of Refugees* ([http://www.refugeecouncil.org.uk/policy/position/2008/remotcontrols/remot\\_controls\\_report.htm](http://www.refugeecouncil.org.uk/policy/position/2008/remotcontrols/remot_controls_report.htm)) révèle que la Grande Bretagne a mis en œuvre des mesures qui étendent ses contrôles bien au-delà de ses frontières. Des agents d'immigration ont été mis en poste dans les pays d'origine ou de transit et peuvent compter sur la collaboration d'agents de liaison des compagnies aériennes et d'autres fonctionnaires. Cette multitude de contrôles qui visent surtout la migration illégale a pour conséquence d'empêcher des revendicateurs du statut de réfugié d'accéder à l'asile dans des pays sûrs. Le rapport contient un certain nombre de recommandations pour corriger cette situation.

#### 13. Crimes haineux et discriminations contre les Arabo-américains

Le **American-Arab Anti-Discrimination Committee** (ADC) a publié *2003-2007. Report on Hate Crimes and Discrimination Against Arab Americans* (<http://www.adc.org/index.php?id=3302>). C'est une suite à leur étude sur les conséquences des événements du 11 septembre 2001. L'ADC compile des données sur les crimes haineux depuis le début des années 1980. Vers la fin des années 1990, il recensait entre 80 et 90 incidents chaque année. Depuis 2002, cette association reçoit entre 120 et 130 plaintes par année. Cependant, la tendance est à la baisse.

#### 14. États-Unis: l'équité dans le logement

Le rapport de la **National Commission on Fair Housing and Equal Opportunity** intitulé *The Future of Fair Housing* ([www.civilrights.org/publications/reports/fairhousing/](http://www.civilrights.org/publications/reports/fairhousing/)) recommande la création d'une agence autonome qui se consacrera exclusivement à la mise en œuvre des politiques d'équité dans le logement. La Commission rappelle combien les organismes de défense des droits civils se sont longtemps élevés contre les hypothèques de type subprimes qui ciblaient les communautés de couleur, leurs membres n'ayant souvent pas accès aux institutions de prêt traditionnelles.

#### 15. États-Unis: « race » et élections présidentielles

Le **Kirwan Institute for the Study of Race and Ethnicity** a mis en ligne le *Race and the Presidential Election Digest* (<http://kirwaninstitute.org/publicationspresentations/digest/index.php>), une compilation d'articles, de résultats, de sondages et de nouvelles qui illustrent comment le thème de la « race » a été utilisé durant la dernière élection présidentielle. Souvent, à la fois implicite et explicite, le discours sur la « race » sert à diviser et aliéner. Cependant, un discours neutre peut aussi avoir le même effet.

Cette veille a été compilée par Jean-Claude Icart (coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations), avec la collaboration de Ann-Marie Field (coordonnatrice de la Chaire de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté). Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer à la CRIEC:  
[criec@uqam.ca](mailto:criec@uqam.ca) ou (514) 987-3000 poste 3318